



Programme du cours

Négociations internationales sur le
changement climatique : Mettre l'expérience
du LoCAL à profit dans les négociations sur le
changement climatique

Contenu

1. Contexte.....	2
2. Public cible.....	2
3. Objectifs d'apprentissage.....	3
4. Méthodologie.....	4
5. Structure et contenu du cours.....	4
Module 1 : La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – cadre de coopération internationale de lutte contre le changement climatique.....	4
<i>Leçon introductive : Présentation du contexte – la CCNUCC.....</i>	<i>4</i>
<i>Leçon 1 : Quels sont les organes directeurs de la CCNUCC ?.....</i>	<i>4</i>
<i>Leçon 2 : Les organes subsidiaires de la CCNUCC.....</i>	<i>5</i>
<i>Leçon 3 : Les groupes et acteurs des négociations de la CCNUCC.....</i>	<i>5</i>
<i>Leçon 4 : Mécanismes financiers relevant de la CCNUCC.....</i>	<i>6</i>
<i>Leçon 5 : Étude de cas – Financer l'adaptation au changement climatique au niveau local dans les PMA.....</i>	<i>6</i>
Module 2 : L'adaptation dans le cadre de la CCNUCC.....	7
<i>Leçon 1 : Principales étapes de l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC.....</i>	<i>7</i>
<i>Leçon 2 : Faits majeurs de l'adaptation – Principales étapes au titre de la CCNUCC.....</i>	<i>7</i>
M3 : Conférences internationales – Principes fondamentaux de la négociation, stratégies et tactiques.....	8
<i>Leçon 1 : Principes fondamentaux de la négociation.....</i>	<i>8</i>
<i>Leçon 2 : Stratégies et tactiques de négociation.....</i>	<i>9</i>
6. Certification.....	9
7. Ressources d'apprentissage.....	9
8. Configuration technique requise.....	10

1. Contexte

Présidé par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) a été créé pour favoriser le développement de communautés et d'économies locales résilientes au changement climatique par la mise en place d'un mécanisme national standard et reconnu à l'échelle internationale permettant d'acheminer le financement de l'action climatique vers les autorités gouvernementales locales des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays africains. Il vise ainsi à contribuer à la mise en œuvre de l'action climatique, à la réalisation par les pays de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable – en particulier l'éradication de la pauvreté (ODD 1), les villes et communautés durables (ODD 11) et l'action climatique (ODD 13) et ce, à travers le niveau local. Le mécanisme LoCAL permet non seulement de sensibiliser davantage et de renforcer les capacités de riposte au changement climatique au niveau local, notamment en intégrant l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation des collectivités locales de manière participative et en tenant compte du genre, mais aussi d'accroître les fonds alloués à ces collectivités pour l'adaptation au changement climatique. LoCAL combine les subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) qui permettent de programmer et de vérifier les dépenses liées au changement climatique au niveau local tout en proposant de fortes incitations à l'amélioration des performances en matière résilience accrue et un appui technique et au renforcement des capacités.

À cet égard, ce cours en ligne a été conçu pour permettre aux pays membres du LoCAL de mieux connaître l'environnement de négociation dans le cadre de l'adaptation. Pour parvenir à cette fin, il se penche d'abord sur l'environnement de négociation fourni par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment ses organes directeurs, ses organes subsidiaires, ses groupes de négociation et les mécanismes financiers disponibles, et indique le positionnement du LoCAL au sein de cet environnement. Ensuite, un examen approfondi du pilier « adaptation au changement climatique » est proposé et les étapes les plus importantes de l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC sont présentées. Dans cette partie, le cours revient sur le mécanisme LoCAL et précise le rôle qui lui est attribué selon les différents articles de la Convention elle-même, mais aussi selon l'Accord de Paris, en particulier en son article 6.8 relatif aux mécanismes d'adaptation non marchands. Enfin, le cours consacre tout un module aux principes fondamentaux de la négociation, ainsi qu'aux stratégies et tactiques utilisées en la matière dans les conférences internationales.

Le cours a été élaboré par LoCAL en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

2. Public cible

Le présent cours a pour objectif de répondre à la nécessité d'offrir des possibilités d'apprentissage aux points focaux de la CCNUCC dans les pays membres du LoCAL, ainsi qu'à d'autres publics concernés, afin de leur permettre d'acquérir une connaissance

précise du processus de négociation sur le changement climatique dans le cadre de la CCNUCC, en mettant l'accent sur l'adaptation. Il vise à contribuer au renforcement des capacités des pays membres du LoCAL en leur montrant comment mieux se préparer pour les réunions de la CCNUCC et comment y participer plus efficacement, en veillant à ce que les besoins locaux en matière d'adaptation soient mieux pris en compte lors de ces délibérations, notamment en ce qui concerne les dispositions de l'article 6.8 de l'Accord de Paris (approches non marchandes).

Les principaux publics cibles de ce cours sont les suivants :

- Les négociateurs nationaux de la CCNUCC des pays membres du LoCAL qui viennent de prendre leurs fonctions ou qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances antérieures, comprendre le contexte international et appuyer les mesures d'adaptation ainsi que lutter contre le changement climatique, notamment en ce qui concerne les nouveaux axes de travail tels que les approches non marchandes, visées à l'article 6.8 de l'Accord de Paris.

Ce cours en ligne apporte également des connaissances et des informations utiles pour les publics suivants :

- les experts techniciens et les praticiens actifs désireux de mieux connaître le processus des négociations et des réunions de la CCNUCC ;
- les organisations observatrices souhaitant voir progresser l'action climatique, et en particulier l'adaptation locale au changement climatique ;
- toute personne intéressée et souhaitant mieux comprendre le processus des négociations internationales sur l'adaptation et les moyens par lesquels les pays peuvent participer à ce processus et l'influencer.

3. Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de :

- ✓ expliquer comment la CCNUCC fournit un cadre à la coopération internationale pour lutter contre les changements climatiques ;
- ✓ examiner les rôles des différents organes directeurs et des groupes de négociation dans le cadre de la CCNUCC ;
- ✓ étudier les mécanismes financiers mis en place dans le cadre de la CCNUCC ;
- ✓ passer en revue les principales étapes de l'adaptation définies dans le cadre de la CCNUCC, notamment l'Accord de Paris et ses mécanismes non marchands d'adaptation au changement climatique ;
- ✓ relever les compétences et les techniques de négociation pour favoriser la réalisation d'objectifs collectifs au sein des groupes de négociation dans le cadre de la CCNUCC.

4. Méthodologie

Ce cours se déroule à votre rythme et est adapté à l'emploi du temps des professionnels travaillant à plein temps. Les trois modules du cours sont indépendants.

Les participants ont l'occasion d'apprendre par le biais de diverses expériences : absorber (lire et regarder), interagir (activité) et réfléchir (faire le lien avec sa propre réalité). Les leçons sont interactives, avec des objets cliquables comme des boutons, des points d'accès, des onglets, des accordéons, des cartes à retourner, des vidéos, etc. En outre, dans chaque leçon, les utilisateurs trouveront des activités qui les aideront à étudier de plus près les concepts clés présentés. Pour terminer chaque module, en plus des leçons interactives, les apprenants devront passer un court contrôle de connaissances, qui prendra par exemple la forme de questions à choix multiples.

5. Structure et contenu du cours

Le cours comporte trois modules et chaque module, plusieurs leçons.

Module 1 : La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – cadre de coopération internationale de lutte contre le changement climatique

Leçon introductive : Présentation du contexte – la CCNUCC

Contenu

Cette introduction présentera la CCNUCC et indiquera comment et pourquoi elle a été fondée/créée. La leçon présente également les objectifs, les principales dispositions, les mécanismes et les processus de la Convention. Elle aborde brièvement les principaux objectifs de la Convention et met en lumière certaines des principales réalisations et difficultés enregistrées à ce jour, en mettant l'accent sur l'adaptation.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette introduction, les participants seront en mesure de :

- ✓ expliquer pourquoi, quand et dans quels objectifs la CCNUCC a été créée ;
- ✓ faire la distinction entre les principaux piliers qui régissent l'action climatique dans le cadre de la CCNUCC.

Leçon 1 : Quels sont les organes directeurs de la CCNUCC ?

Contenu

Cette leçon présente de façon succincte les organes directeurs de la CCNUCC chargés du processus intergouvernemental de lutte contre le changement climatique et définit les différents mécanismes institutionnels mis en place à cet effet. Elle examine les particularités et les rôles des différents organes, tels que la Convention de la Conférence des Parties (COP), la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au

Protocole de Kyoto (CMP), la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), et les Bureaux de la COP, de la CMP et de la CMA.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ désigner les organes directeurs de la CCNUCC ;
- ✓ expliquer comment fonctionne les organes directeurs de la CCNUCC.

Leçon 2 : Les organes subsidiaires de la CCNUCC

Contenu

Au cours de cette leçon, vous apprendrez à connaître les deux organes subsidiaires permanents de la CCNUCC. Cette leçon présente les objectifs de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) par apposition à ceux de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et examine leurs rôles dans le processus de la Convention. En outre, elle donne un bref aperçu de leurs similitudes.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ expliquer le rôle de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ;
- ✓ décrire le rôle de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ;
- ✓ établir les différences et les similitudes entre les deux organes subsidiaires permanents de la CCNUCC.

Leçon 3 : Les groupes et acteurs des négociations de la CCNUCC

Contenu

Cette leçon présente les différents acteurs et groupes de négociation de la convention. Elle examine les différents groupements, notamment le G77 et la Chine, et leurs attentes vis-à-vis de la convention. Elle fait la distinction entre les Parties visées à l'annexe I, à l'annexe II et les Parties non visées à l'annexe I, ainsi que les exigences juridiques et réglementaires des différents groupes de négociation. La leçon se termine par un examen des différentes organisations observatrices et de leur rôle dans le processus de la CCNUCC.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ faire la différence entre les Parties visées à l'annexe I et à l'annexe II et les Parties non visées à l'annexe I ;
- ✓ connaître les différents groupes de négociation, notamment ceux auxquels appartient leur pays ;
- ✓ présenter les positions des différents groupes de négociation, notamment ceux dont fait partie leur pays ;
- ✓ expliquer l'importance des organisations observatrices dans le processus de la CCNUCC.

Leçon 4 : Mécanismes financiers relevant de la CCNUCC

Contenu

Cette leçon présente les mécanismes financiers de la CCNUCC, notamment leur fonctionnement. Elle décrit les deux principaux mécanismes financiers, à savoir le FEM et le FVC. En outre, elle examine les fonds spéciaux créés par les Parties pour financer la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la convention.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ expliquer comment les différents mécanismes financiers contribuent au processus de la CCNUCC ;
- ✓ expliquer comment les organes directeurs, les organes subsidiaires et le processus de la CCNUCC influencent les différents mécanismes financiers ;
- ✓ présenter l'objectif de chacun des fonds : FSCC, FPMA et le Fonds d'adaptation ;
- ✓ expliquer comment les pays peuvent bénéficier des différents mécanismes financiers de la CCNUCC.

Leçon 5 : Étude de cas – Financer l'adaptation au changement climatique au niveau local dans les PMA

Contenu

Outre les mécanismes financiers de la CCNUCC, des mesures sont prises par divers acteurs pour soutenir les efforts d'adaptation au changement climatique. Les autorités locales des pays les moins avancés (PMA) sont des acteurs incontournables pour répondre aux besoins locaux en matière d'adaptation. Cependant, elles manquent souvent des ressources nécessaires pour intervenir. Cette leçon présente le mécanisme LoCAL du FENU et explique comment il s'inscrit dans le cadre du processus mondial de lutte contre le changement climatique conduit par la CCNUCC, en particulier, comment il favorise le développement de communautés et d'économies locales résilientes au changement climatique par la mise en place d'un mécanisme national standard et reconnu à l'échelle internationale pour acheminer les fonds liés à l'action climatique vers les autorités gouvernementales locales des PMA.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ expliquer comment fonctionne le mécanisme LoCAL ;
- ✓ identifier les points d'entrée et les opportunités de collaborer avec les organes directeurs de la CCNUCC sur des sujets pertinents pour les pays du LoCAL, tels que les PMA, les PAN, l'adaptation, le financement, le GST, le GGA, etc ;
- ✓ déterminer les points d'entrée et les possibilités de collaboration avec les organes subsidiaires de la CCNUCC pour piloter les différents mécanismes financiers.

Module 2 : L'adaptation dans le cadre de la CCNUCC

Leçon 1 : Principales étapes de l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC

Contenu

Cette leçon examine tout d'abord les articles relatifs à l'adaptation et les obligations spécifiques en matière d'adaptation qui incombent aux Parties en vertu de la Convention. Il s'agit notamment de l'article 3.3, qui fait référence au principe de précaution et à la nécessité d'un bon rapport coût-efficacité ; de l'article 4.1(e), qui invite les Parties à « coopérer pour se préparer à s'adapter aux effets des changements climatiques... » ; de l'article 4.1(f), qui demande aux Parties de « tenir compte des facteurs relatifs aux changements climatiques » et de réduire au minimum les effets néfastes que les projets et mesures d'adaptation pourraient avoir sur l'économie, la santé publique ou la qualité de l'environnement ; et de l'article 4.4, qui exige aux Parties visées à l'annexe I d'aider les pays en développement à faire face aux coûts liés à l'adaptation.

Cette leçon se poursuit par un examen chronologique des différentes étapes de l'adaptation dans le cadre de la Convention, en commençant par un bref aperçu des progrès réalisés à ce jour en matière d'adaptation, de la COP 2 en 1996 au Pacte climatique de Glasgow de la COP 26 en 2021.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ présenter les différentes obligations d'adaptation incombant aux Parties en vertu de la Convention ;
- ✓ discourir sur les articles de la CCNUCC traitant de l'adaptation ;
- ✓ décrire les principales étapes de l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC à ce jour.

Leçon 2 : Faits majeurs de l'adaptation – Principales étapes au titre de la CCNUCC

Contenu

En se basant sur la leçon précédente, cette partie se penche plus en profondeur sur quelques faits majeurs de l'adaptation, à savoir les principales COP dans le cadre de la CCNUCC.

Elle commencera par la création du Protocole de Kyoto et l'introduction de mécanismes fondés sur le marché lors de la COP 3. Elle procédera ensuite à l'examen des différents mécanismes mis en place lors de la COP 7 pour soutenir les pays les moins avancés, tels que les programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA), le groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG), le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC) et le Fonds d'adaptation. Elle analysera les résultats obtenus lors de la COP 16, à Cancún, en soulignant en particulier la création du Fonds vert pour le climat afin d'accroître la fourniture de financements à long terme pour les pays en développement, la mise en place du mécanisme technologique pour faciliter une action renforcée en matière de développement et de transfert de technologies afin d'appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation, ainsi que le cadre d'adaptation de Cancún, dont l'objectif est de renforcer les mesures d'adaptation. Cette leçon examinera plus en détail les réalisations accomplies dans le cadre de l'Accord de Paris lors de la COP 21, ses plans d'adaptation nationaux (PAN) et les principales dispositions des articles 6.8, 7(5), 8, 13 et 14, et s'achèvera par la présentation du récent Pacte climatique de

Glasgow conclu lors de la COP 26, notamment les décisions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ citer les principales réalisations accomplies par les différentes COP ;
- ✓ associer les principaux mécanismes aux COP lors desquelles ils ont été établis ;
- ✓ expliquer les liens entre les différents mécanismes établis lors des COP majeures.

Leçon 3 : Le mécanisme LoCAL : Une approche non marchande pour l'adaptation et le renforcement de la résilience, soutenue par l'article 6.8 de l'Accord de Paris

Après avoir présenté le contexte international, notamment les composantes et les fonctions de la CCNUCC, cette leçon examinera l'apport des approches non marchandes à la mise en œuvre des CDN et du processus des PAN, comme couvert par l'article 6, paragraphe 8 de l'Accord de Paris ainsi que par les décisions prises à Glasgow en vertu du même article. En outre, elle expliquera comment le mécanisme LoCAL est aligné sur les principes des approches non-marchandes, comment il peut être facilité dans le cadre desdites approches, et comment il peut aider et favoriser la mise en œuvre accélérée des priorités d'adaptation dans les CDN, en mettant l'accent sur le niveau infranational.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ discuter de la contribution des approches non marchandes pour la mise en œuvre des priorités d'adaptation dans les processus des CDN et des PAN, tel que prévu à l'article 6 paragraphe 8 de l'Accord de Paris ;
- ✓ expliquer comment le mécanisme LoCAL est aligné sur les principes des approches non marchandes, tel que mentionné à l'article 6 paragraphe 8 de l'Accord de Paris ;
- ✓ expliquer comment le mécanisme LoCAL peut fournir des informations aux organes directeurs et subsidiaires de la CCNUCC.

M3 : Conférences internationales – Principes fondamentaux de la négociation, stratégies et tactiques

Leçon 1 : Principes fondamentaux de la négociation

Contenu

Cette leçon permettra aux participants d'en savoir plus sur la négociation, le contexte dans lequel les négociations peuvent avoir lieu, l'environnement de conférence, les caractéristiques d'un bon négociateur, comment se préparer aux négociations et le processus lui-même. La leçon contient des exemples et des conseils que les participants doivent prendre en compte dans la pratique et des recommandations sur les actions à entreprendre ou à éviter dans diverses situations.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce module, les participants seront en mesure de :

- ✓ définir la négociation et son objectif fondamental ;
- ✓ expliquer le processus d'une négociation et comment s'y préparer ;

Leçon 2 : Stratégies et tactiques de négociation

Contenu

Dans cette leçon, les participants en apprendront davantage sur les approches de négociation et les résultats possibles, sur la manière de négocier avec les individus, sur l'utilisation de la persuasion dans la négociation et sur la marche à suivre pour tirer le meilleur parti d'une conférence. Comme dans la leçon précédente, les participants trouveront des exemples et des conseils à mettre en pratique.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette leçon, les participants seront en mesure de :

- ✓ faire la distinction entre les différents types de négociations ;
- ✓ identifier les approches permettant de mener à bien une négociation concurrentielle.

6. Certification

Les participants reçoivent un certificat à l'issue de ce cours. Pour terminer le cours, les participants doivent suivre les trois modules et réussir chaque quiz y relatif avec un score minimum de 70 % en trois tentatives au maximum. La réussite des quiz des trois modules permet aux participants de télécharger le certificat d'achèvement.

7. Ressources d'apprentissage

Pour faciliter l'apprentissage, le cours propose une série d'activités et d'expériences d'apprentissage, telles que des leçons interactives, des présentations vidéo, des quiz et des ressources externes.

Présentations vidéo

Chaque module est brièvement présenté sous forme de vidéo. Il peut s'agir d'un exposé d'un expert en la matière ou d'une vidéo d'animation. Les vidéos présentent aux participants le contenu du module, précisent les objectifs d'apprentissage et mettent en évidence les principaux concepts et principes qui seront abordés.

Leçons interactives

Les leçons interactives fournissent aux participants le contenu nécessaire pour atteindre les deux ou trois objectifs d'apprentissage spécifiques et contiennent un ensemble d'espaces interactifs. Elles permettent de guider les participants à travers les différents thèmes et messages clés de la leçon de manière cohérente et progressive. Chaque leçon comporte divers outils pédagogiques, tels que des objets cliquables, des boutons de navigation, des points d'accès, des onglets, des accordéons, des cartes à retourner, des vidéos, des espaces de contrôle des connaissances, etc.

Contrôle des connaissances

Des quiz interactifs sous diverses formes, ainsi que d'autres moyens d'évaluer et d'approfondir les connaissances des participants, sont proposés dans chaque module, généralement après l'examen de certains sous-thèmes.

Quiz final

Pour terminer un module, après avoir consulté les leçons interactives qui lui sont associées, les participants doivent répondre correctement aux questions d'un quiz final, qui permet d'évaluer la réalisation des objectifs d'apprentissage de chaque module. Chaque quiz peut être passé au maximum trois fois et un score de 70 % est requis pour réussir chaque module. Une fois les trois quiz réussis, les participants peuvent télécharger un certificat d'achèvement dans la section « Certification » du cours.

Autres lectures

Une liste de références pour des lectures complémentaires est fournie à la fin de chaque module.

Évaluation du cours

Les participants sont invités à donner leur avis sur le cours en remplissant un formulaire de rétroaction accessible dans la section « Certification » de la page du cours.

8. Configuration technique requise

Navigateur :

- Le cours fonctionne mieux avec Firefox 3.6 ou plus (à télécharger gratuitement sur <https://www.mozilla.org/en-GB/>).
- Le cours est également compatible avec Google Chrome (à télécharger gratuitement sur <https://www.google.com/intl/en/chrome/>).
- Pour des raisons techniques, il n'est pas recommandé d'utiliser Internet Explorer.

À titre de rappel, JavaScript et les cookies doivent être activés.

Logiciels :

- Adobe Acrobat Reader (à télécharger gratuitement sur <http://www.adobe.com/products/acrobat/readstep2.html>).
- Adobe Flash Player (à télécharger gratuitement sur <https://get.adobe.com/flashplayer/>).
- Microsoft Office (version Windows ou MacOS) ou Open Office (à télécharger gratuitement sur <http://www.openoffice.org>).

Plateforme : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou ultérieur ; matériel MacOS 9 ou MacOS X ; 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace disque disponible.

Modem : 56 K